

CHARTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT

ÉDITORIAL

p 3

PRÉAMBULE

p 4-5

INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif p 7
- Le Pôle gare p 8
- Le Patrimoine p 9
- Les Aménagements urbains p 10
- Chartres éco-ville et Ville apaisée p 11-12
- Attractivité de la Ville p 13
- Sécurité et tranquillité p 14

AU QUOTIDIEN

- Action sociale et personnes âgées p 16
- Jeunesse et sports p 17
- Vie citoyenne p 18
- Action éducative p 19
- Action culturelle p 20
- Animations et événements p 21
- Entretien du cadre de vie p 22
- Rayonnement et attractivité p 23

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

- Le compte financier unique 2022 p 24
- La fiscalité en 2022 p 25
- Une dette issue des investissements massifs p 26
- Les dépenses d'équipement en 2022 p 28

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

p 30-31

RETROUVEZ
les informations
sur les finances
de la Ville
sur www.chartres.fr,
rubrique
Votre mairie/Finances

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année, **Franck Masselus** Adjoint aux Finances et à la Prospective, vous convie à une réunion dans votre quartier. Il vous présentera le Rapport d'activité 2022 de la Ville.

Lundi 16 octobre 2023 à 18 h 30

MPT La Cité de Rechèvres

Lundi 16 octobre 2023 à 20 h 30

MPT du Pont-Neuf

Mardi 17 octobre 2023 à 18 h 30

MPT des Comtesses

Mardi 17 octobre 2023 à 20 h 30

Hôtel de Ville – Salle Fulbert

Mercredi 18 octobre 2023 à 18 h 30

MPT de La Madeleine

Mercredi 18 octobre 2023 à 20 h 30

MPT des Petits-Clos



Madame, Monsieur,

L'année 2022 fut celle de tous les chocs.

L'inflation ! Celle des coûts en tous genres. La pandémie avait durablement désorganisé la production et l'approvisionnement en matières premières, la reprise économique alimentait encore cette tension. La guerre d'Ukraine y ajouta la crise des énergies. Comme vous, nous avons subi cette hausse des prix très élevée pour nos travaux de maintenance et d'entretien. S'y ajouta légitimement la revalorisation des traitements des fonctionnaires décidée par l'État, comme la reprise de nos subventions aux manifestations jusque-là suspendues. Sans oublier celle des taux d'intérêt, le loyer de l'argent de nos financements.

Dans le même temps, nos recettes progressaient moins. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État (DGF) n'est pas alignée sur l'inflation. Notre collectivité n'a bénéficié d'aucun bouclier tarifaire. Les bases sur lesquelles nous appliquons nos taux ont été réévaluées par l'État d'à peine plus de 3 %, beaucoup moins que l'inflation. Au total, une baisse réelle de nos ressources.

Dans ce contexte très contraint, nous avons pris deux décisions majeures : maintenir le rythme élevé de nos investissements et garder stables aussi les taux de notre fiscalité municipale, la taxe foncière pour l'essentiel. Nous avons donc respecté les engagements que nous avons pris auprès de vous en début de mandat. Nous n'avons pas non plus répercuté intégralement la hausse des prix sur les tarifs municipaux, celui des cantines par exemple. Au-delà du choc de conjoncture, nous avons voulu conforter le dynamisme et l'attractivité de Chartres, tout en préservant au maximum votre pouvoir d'achat.

Nos efforts de gestion ont aussi permis de limiter les conséquences de tous ces chocs sur les finances de la Ville. Certes, notre ratio d'endettement s'est élevé, pour atteindre près de 11 années, mais notre planification pluriannuelle nous permettra d'améliorer ce ratio dans les années suivantes. Nous avons donc réussi à conserver la parfaite confiance de nos partenaires financiers. Cette clarté vous permet aussi de savoir exactement où va votre argent. Ce document l'affiche année après année depuis longtemps. Vous y trouverez notamment le coût de tous les équipements et de tous les services que votre municipalité propose à tous les Chartreains. Comme chaque année encore, je viendrai vous présenter nos résultats financiers lors de réunions publiques que j'irai tenir dans chacun de vos quartiers. C'est avec plaisir que je répondrai à toutes les questions que vous voudrez bien me poser. C'est dire si je me réjouis par avance de ces rencontres libres et confiantes.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

Franck MASSELUS
Adjoint au maire de Chartres
en charge des Finances

Préambule



Depuis 20 ans, Chartres se modernise et se dynamise. Elle se dote des grands équipements qui lui manquaient et les conçoit dans une perspective projetée à 30 ans, 40 ans, 50 ans, avec une vision très globale et complète de l'évolution du territoire. Cette évolution s'établit en termes d'attractivité de la ville, de développement de l'activité économique et démographique, et donc de présence des services publics locaux. À l'image du nouvel hôtel de Ville et d'Agglomération de Chartres : moderne, bien campé dans la ville, bien dimensionné, hébergeant des services auxquels l'accès est optimisé et dont l'efficacité croît.

Cette modernisation de la ville n'est pas réservée à son cœur patrimonial, loin s'en faut. Témoin : le quartier des Clos dont la mue est largement engagée et dont le

modèle apporte de nombreuses raisons de satisfaction, tant pour ses habitants « historiques » qui choisissent d'y garder leur place, que pour ses nouveaux résidents qui découvrent un urbanisme ouvert, largement végétalisé, et aux équipements publics irréprochables.

Le quartier de la Madeleine va désormais accompagner ce mouvement, tandis que partout ailleurs les friches, l'urbanisme et les constructions obsoletes s'effacent et laissent la place à des programmes conçus pour répondre aux attentes de tous. Le Pôle Gare en est l'exemple le plus évident, mais c'est le cas aussi de Rechèvres, du Grand Faubourg, du Clos-l'Evêque, etc.

Les traits d'union entre tous ces quartiers sont multiples. Ils reflètent la conception humaine de la ville : des circulations apaisées, des espaces verts généreux

qui sont autant d'espaces de loisirs et de détente, et surtout l'humain au cœur de la ville. Tous les quartiers ont leur jonction avec le cœur historique de la ville, point de rencontres entre tous les Chartains à qui il offre son patrimoine, ses commerces et ses trépidations culturelles et événementielles.

Initialement caché à l'ombre de sa cathédrale, Chartres rayonnait grâce à la notoriété de son monument. Désormais, elle se démarque de ses paires par tous ses nouveaux atouts. Capitale économique de la beauté et de la parfumerie, elle est désormais aussi reconnue comme terre de patrimoines, d'art et d'histoire, ville fleurie et durable, autorité en matière de mise en lumière, et terrain d'excellence sportive.

Ces labels nationaux et internationaux sont autant de marqueurs de reconnais-



sance d'un programme politique engagé depuis deux décennies. Ils attirent des visiteurs et de nouveaux résidents de tous horizons, mais ils sont surtout les signes objectifs de la qualité de vie qui profite aux Chartains et à ceux qui viennent la goûter. Des logements confortables accessibles à toutes les catégories de ménage, des transports gratuits, des écoles de qualité, des services et des loisirs adaptés à tous les âges et à tous les besoins, etc.

Tout ceci a sa traduction financière : la volonté continue d'un investissement fort pour assurer cette dynamique, et des budgets de fonctionnement maintenus à leurs niveaux utiles : ceux qui assurent le bon fonctionnement des services publics, ceux qui permettent le maintien de la qualité du cadre de vie.

En 2022 comme les années précédentes, donc, priorité à l'investissement et à la stabilité fiscale, malgré un environnement global défavorable. La récession forte de 2021 s'était accompagnée d'une reprise nette de l'inflation et des taux d'intérêt, la guerre en Ukraine a apporté ses répercussions économiques avec la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, et le budget de l'État restait très contraignant, chiche en contribution avec une Dotation globale de fonctionnement qui n'accompagnait pas ces mouvements de fond, et qui imposait de surcroît de nouvelles charges avec la hausse du point d'indice du traitement des fonctionnaires.

Une rapide synthèse pose les grands traits de l'exercice chartain 2022 :

- le maintien des taux de fiscalité en dépit d'une augmentation faciale de la taxe

foncière sur les propriétés bâties et de la majoration des bases décidées par l'État, - des dépenses d'équipement soutenues qui s'élèvent à 23 M€ (hors opérations d'aménagements),

- un excédent de fonctionnement de 12,70 M€

- un autofinancement net s'élève à 4,40 M€

- une capacité de désendettement de 10,84 années.

Les pages suivantes offrent un aperçu de quelques périmètres significatifs.

LES INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif **p 7**
- Le Pôle Gare **p 8**
- Le Patrimoine **p 9**
- Les aménagements urbains **p 10**
- Chartres éco-ville et ville apaisée **p 11-12**
- Attractivité de la ville **p 13**
- Sécurité et tranquillité **p 14**



Le pôle administratif

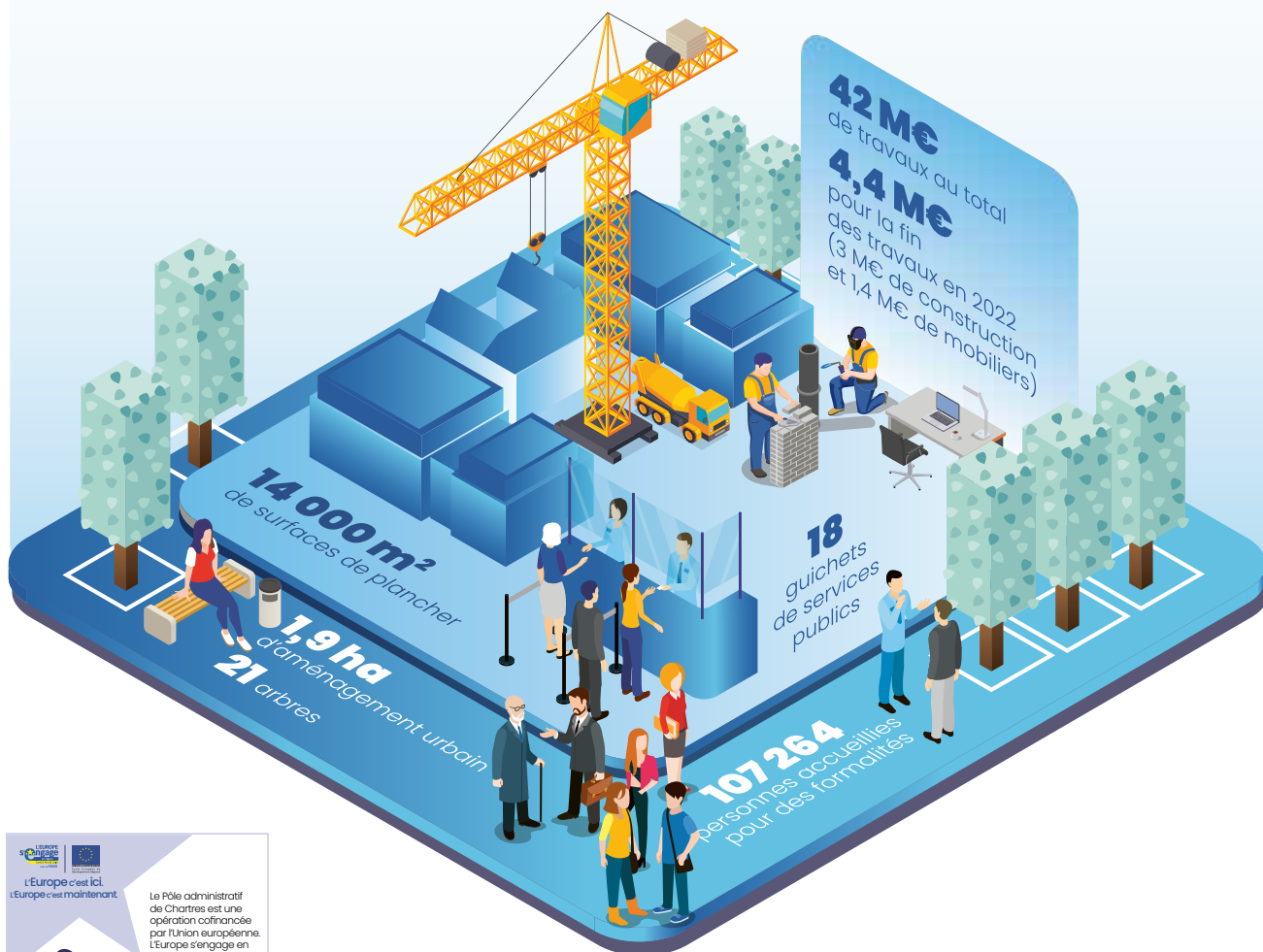
un cœur de services

Après les importants travaux qu'il a représentés, le pôle administratif de Chartres – hôtel de Ville et d'Agglomération – a été inauguré en juin 2022 après la mise en service en novembre 2021 de son aile ouest, dédiée à l'accueil des services publics, et de la salle Fulbert, salle des conseils.

Mais outre son rôle désormais central de guichet unique des services publics municipaux et communautaires, l'équipement s'affirme aussi comme lieu de la mémoire du territoire, rassemblant les fonds d'archives des deux collectivités et les rendant accessibles au public par ses salles et services de consultation. Par ailleurs, il vient enrichir le territoire de ses nouvelles ressources événementielles : la salle des Conseils et le salon Marceau, respectivement jaugeant à 212 et 700 personnes, accueillent en effet des événements publics et privés : work shops, opérations de relations publiques corporate, ou réceptions associatives.

Enfin, la modernité de ce périmètre urbain réaménagé, qui était partie intégrante du programme du pôle administratif, assure depuis la fin 2021 son rôle de portail vers le quartier Saint-Michel, délaissé jusqu'à présent de la fréquentation du reste du plateau piétonnier. Le nouvel attrait de la place des Halles et de ses terrasses, des jardins de la rue au Lin, et de l'ensemble de l'aménagement des rues voisines permet à la vingtaine de commerces qui y réside de rencontrer de nouvelles clientèles.

Fin 2022 ne subsistaient que quelques travaux d'aménagement dans l'aile est du pôle administratif, pour y accueillir les services administratifs, et l'évolution finale des locaux des services de police, dont le centre de supervision urbain devient en 2023 centre de supervision intercommunale.



Pôle Gare

la création d'un nouveau quartier



Depuis la fin des aménagements de l'espace public côté gare en 2021, le chantier phare du Pôle Gare est sans conteste celui du Colisée, salle de spectacles de Chartres métropole. Cet équipement, comme le Off de l'avenue Jehan-de-Beauce, vient prolonger de façon magistrale le boulevard de la Culture. Le quartier gare devient lui aussi une extension du cœur battant de la ville.

Mais le Pôle Gare, c'est avant tout la réorganisation des mobilités dans le périmètre gare, et en connexion avec le train.

En la matière, le chantier du nouveau parking Gare progresse par grandes enjambées en 2022 et sa connexion avec le tunnel d'accès aux quais des trains est faite en novembre.

Du côté des parcelles destinées à la programmation immobilière, C'Chartres Aménagement a acquis celles de l'îlot Gare (anciennement parking Effia et gare routière) et y a démolé l'ancien parking silo. Même avancée pour l'angle rue du Faubourg-Saint-Jean et voie de contournement de la plateforme intermodale, dont les terrains ont qui plus est été aus-

cultés par les archéologues, comme il se doit, préventivement. Les mêmes fouilles ont été menées sur les parcelles de l'îlot Félibien (angle rues Félibien et du Faubourg-Saint-Jean), rendant tous ces terrains propres à la construction. L'année s'est conclue avec la signature de la promesse de vente des terrains du projet Saint-Jean, et la signature de la vente de ceux destinés au projet Félibien. Ce sont donc trois ensembles immobiliers qui se profilent pour 2023 et 2024, et qui apporteront les ressources en logements, commerces et services qui confèreront sa vie au futur quartier.



Participation de la Ville pour l'aménagement

310 000 €

1,733 M €

Participation pour la création de la future plateforme multimodale

2 M €

Prolongement du passage souterrain de la gare

Le financement du Pôle Gare en 2022

Patrimoine

préserver, entretenir, moderniser

Chartres jouit d'un riche patrimoine bâti historique mais, au-delà, la municipalité a aussi à sa charge les bâtiments publics dédiés aux services, l'espace public et le patrimoine naturel. Un large périmètre dont l'entretien représente à lui seul une masse conséquente d'investissements, auxquels s'ajoutent ceux dédiés à la modernisation ou à la création de nouveaux lieux. L'investissement dans le patrimoine chartrain a représenté en 2022 plus de 7,60 M€.

Un investissement de tous les jours

L'action municipale est quotidienne en matière d'investissement dans des patrimoines utiles à tous, tous les jours. 123 700 € ont ainsi été consacrés en 2022

à des travaux de rénovation ou de mises aux normes de sites sportifs, 1,12 M€ à des équipements dédiés à la jeunesse, 3,94 M€ à des équipements culturels, et 736 400 € aux écoles.

Et ces investissements, concernant en proportions similaires tous les domaines de l'entretien, de la mise aux normes ou de la rénovation, et en une proportion plus appuyée, celui de la modernisation ou de la montée en gamme.

Pratiquer un juste interventionnisme

Après les spectaculaires épisodes météorologiques de 2018-2019 qui ont déstabilisé nombre de constructions (fortes chaleurs, fortes précipitations), la Ville a engagé un programme très volontaire pour rénover et réhabiliter les

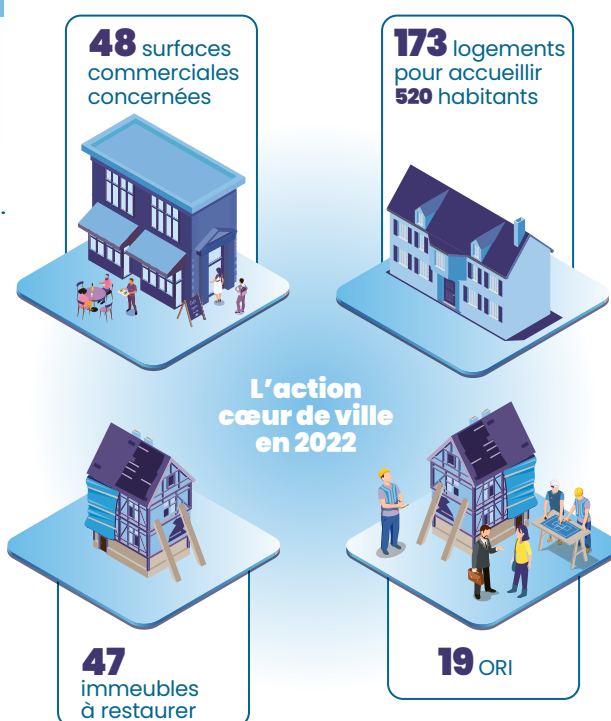
patrimoines immobiliers, et conforter le dynamisme chartrain. C'est un rôle que porte en bonne partie le plan Action Cœur de ville. Le programme a ainsi identifié en 2022 37 surfaces commerciales à réhabiliter, 11 nouvelles cellules commerciales à créer, et des logements à rénover qui pourront accueillir 520 habitants. Les procédures d'ORI (opération de restauration immobilière) concernent à elles seules 47 immeubles, soit 173 logements. En 2022, 19 ORI ont été engagées (8 ont abouti), représentant 142 logements rénovés ou remis en occupation. En matière de dynamisation commerciale, la restructuration des 1324 m² de surface de la Galerie de France est une illustration majeure.

Montants des interventions sur le patrimoine

2 131 424 €	Modernisation et montée en gamme
1 566 040 €	Mise en conformité et en sécurité
1 485 138 €	Rénovation
946 809 €	Préservation
Total	6 129 411 €

Montants de l'investissement dans les différents types de patrimoines

2 321 263 €	Patrimoine culturel
1 107 657 €	Administratif
1 024 044 €	Sport
789 333 €	Scolaire
721 573 €	Patrimoine tourisme
593 188 €	Technique
502 176 €	Social
249 765 €	Locatif (commerces, logements)
225 664 €	Culturel
123 544 €	Associatif
Total	7 658 210 €



Aménagements urbains de plain-pied dans le présent



1 429 390 € Remise en état

639 053 € Réaménagement de l'espace public

635 000 € Éclairage

520 040 € Aménagement handicap

247 322 € Sécurité

241 370 € Espace verts

198 691 € Stationnement

46 077 € Jeux

3 956 943 €
d'investissement
consacrés à
l'espace public

LES INVESTISSEMENTS

L'aménagement urbain est un moteur important du dynamisme de la ville, notamment par les opérations qui remodelent les quartiers sur le moyen ou le long terme.

Effacer les urbanismes obsolètes

Les Clos et la Madeleine sont les sujets des deux grands programmes de rajeunissement de la ville. Ils prévoient le remplacement des ensembles denses des années 1960-1970 par des immeubles d'habitation de moindres dimensions, modernes. L'urbanisme quant à lui se desserre et gagne en verdure pour donner toute sa place à l'habitant. Si le réaménagement des Clos est organisé par une planification établie d'avance à l'ensemble du quartier, la Madeleine verra quant à elle son évolution se faire par périmètres indépendants, au fur et à mesure que les parcelles foncières seront libérables. En 2022, le programme des Clos prévoyait la démolition de 410 logements sociaux et la reconstitution de 53 d'entre eux dans le même quartier, la création de nouveaux logements en accession à la propriété et d'un équipement sportif d'excellence. La commercialisation de lots s'est poursuivie, représentant la construction de 373 logements. L'aménagement des Clos a représenté une dépense de 2,47 M€ sur l'exercice 2022.

À la Madeleine, la Ville a lancé un appel à projet « Renaissance de la Madeleine » pour la construction du premier en-



Le projet Pichard-Sablon, préfiguration du réaménagement de la Madeleine

semble immobilier significatif du renouvellement du quartier. Le programme consistera en un ensemble d'immeubles de 5 étages maximum, rassemblant 160 logements organisés autour d'espaces verts ouverts sur le quartier. Architecturalement dessinés comme une imbrication de maisons de ville, les quatre immeubles intégreront tous stationnements résidentiels en niveaux souterrains, et quelque 2 000 m² de commerces et services.

Agrandir le secteur patrimonial remarquable

Jusqu'à présent, le cœur de ville chartrain comportait 64 ha identifiés en un secteur patrimonial remarquable (SPR). Ce classement représente un cadre réglementaire particulièrement précieux pour la conservation et la mise en valeur des

patrimoines historiques. En 2022, le SPR a été étendu à 81 ha, intégrant la partie occidentale du cœur de ville qui en était jusqu'à présent exclue : le secteur Épars – Saint-Michel. Dès lors, les mêmes prescriptions urbanistiques s'y appliquent.

Créer l'écrin de la cathédrale

Autre programme d'envergure, le projet de réaménagement du pourtour de la cathédrale est arrivé à maturité en 2022. Dans la logique de l'aménagement patrimonial et piétonnier du cœur de ville, il consistera à établir un habillage de pierre sur l'ensemble du pourtour de la cathédrale. Le programme est phasé sur 3 ans et représente 6 M€.

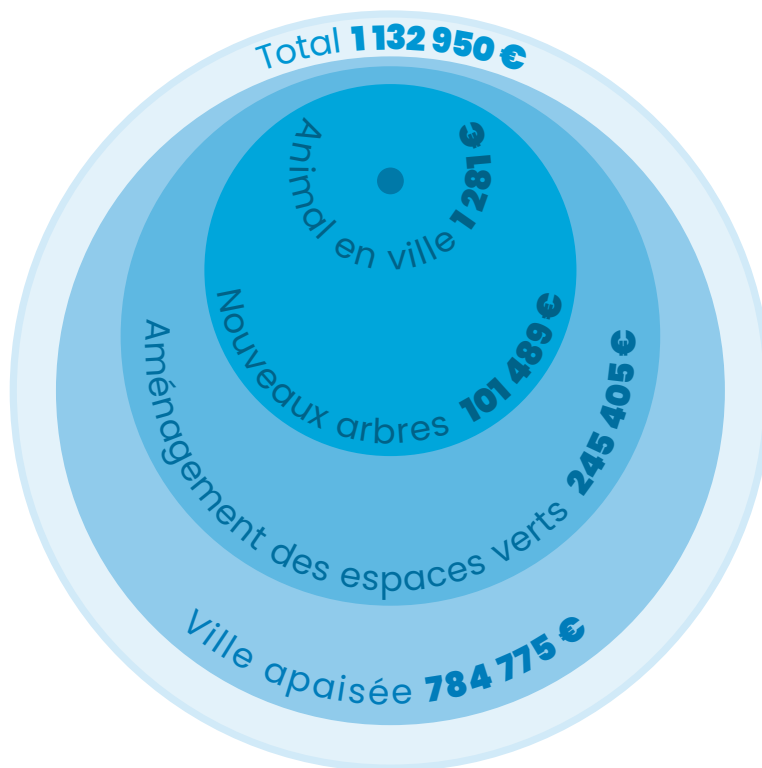
Outre ces quatre dossiers représentatifs, l'aménagement urbain a représenté en 2022 3,95 M€.

Chartres, éco-ville

être bien dans sa ville



En décembre 2022, la plantation du premier de 1000 nouveaux arbres



Investissement pour l'éco-ville

Initiée dès le premier mandat de l'équipe de Jean-Pierre Gorges, la conception de Chartres comme éco-ville est au premier plan de ce quatrième mandat. Elle a pour ligne directrice simple que l'habitant soit bien au cœur de toutes les considérations urbaines. La prééminence de la place de la voiture est ainsi revue mais, au-delà des mobilités, cette éco-ville embrasse aussi les questions de la qualité du logement, des ressources en espaces de bien-être, de détente et de loisirs, de la tranquillité... et jusqu'à la place de l'animal en ville.

La ville s'apaise

La « ville apaisée » constitue le volet mobilités de l'éco-ville (voir page suivante). Elle induit une évolution de l'espace public au gré des études de réaménagement des circulations, et s'accompagne de nouvelles offres de transport en commun : les petites navettes de quartiers C/la

Navette depuis septembre 2022, et prochainement l'installation du bus à haut niveau de service, futur maillon majeur des déplacements en zone urbaine de Chartres métropole.

La ville se verdit

En parallèle, un important programme est mené en faveur du végétal en ville. D'abord pour qu'il soit en symbiose avec l'environnement urbain et les conditions climatiques, et pour qu'il contribue à la vitalité de la biodiversité locale. Cette évolution est instaurée de longue date avec l'intégration d'un volet paysager dans chaque programme d'urbanisme et le remplacement d'un arbre abattu par trois autres. Mais de surcroît, 2020 a vu le démarrage de la plantation de 1000 arbres supplémentaires. Le parc du Verger, à Rechèvres, a vu ses 25 arbres existants rejoints par 134 nouveaux congénères : 27 tilleuls et chênes, et 107 fruitiers.

Chartres s'intéresse à ses « petits compagnons »

L'humain est au cœur de la cité, qui pense aussi à la place des animaux. Aux campagnes de sensibilisations annuelles sur la propreté et le bien-être animal, deux réalisations ont vu le jour en 2022 : l'ouverture d'un espace de liberté canin, et des cabanes à chats, utiles pour observer la population des chats errants, s'assurer de leur santé et prévenir les risques de prolifération de populations.

Ville apaisée

rendre la ville à ses habitants



Le retrait des feux, un élément significatif de la ville apaisée

Le programme de ville apaisée pose le principe de circulations plus sereines en ville. Il conjugue un abaissement de la vitesse à 30 km/h, une fluidification du trafic par la suppression dès que possible des feux rouges, et l'octroi de plus d'espaces pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture (piétons, cycles...) grâce à la mise en sens unique des rues, autant que possible. Les suppressions de feux et modifications d'intersections, comme le réaménagement des rues, se font après des expérimentations dont la durée est fonction de la complexité. Depuis son instauration, la ville apaisée chartraine a bien progressé. Ainsi, sur 48 carrefours

à feux, 27 avaient déjà été convertis en 2022 et 11 de plus étaient à l'étude. Selon les contraintes de sécurité, tous ne vont pas disparaître leurs feux, c'est le cas de 4 d'entre eux.

Une ville plus sûre

Réduire la vitesse des véhicules, donc les pollutions et les nuisances, encourager à d'autres modes de déplacement, dont la marche et le vélo... la ville évolue au profit de l'humain. Cette évolution est d'autant plus louable qu'elle rend la ville plus sûre aussi, pour tous. La mise en sens unique permet de remplacer les double-sens des circulations automobiles par des

élargissements de trottoirs et des voies cyclables. Chacun dispose de plus de place, et d'espaces mieux identifiés. En outre, ces réaménagements s'accompagnent d'une mise en sécurité renforcée des voisinages d'écoles. 2021 avait vu s'instaurer cette transformation des périmètres scolaires, elle s'est poursuivie en 2022. En fin d'année, 17 écoles sur 22 disposaient de la nouvelle configuration : panneaux de sensibilisation en amont, plateaux surélevés en revêtement rouge, renforcement des éclairages et mise en place de dispositifs expérimentaux, marquages au sol accentués et garde-corps de sécurité.

230 000 € Travaux relatifs aux réaménagements de voiries

217 000 € Travaux relatifs à la suppression des feux

153 138 € Sécurisations passage piétons et écoles

128 000 € Études générales

56 637 € Sensibilisation et prévention

784 775 € consacrés à la mise en place de la ville apaisée, en 2022

Investissement : la mise en place de la ville apaisée

Attractivité de la ville

se donner les moyens de rayonner



Autour de son savoir-faire en matière d'éclairage évènementiel, Chartres s'est constitué une signature

Construire de nouveaux patrimoines

Après l'ouverture de l'Apostrophe, médiathèque aménagée dans l'ancien hôtel des Postes, celle du conservatoire dans le cloître des Cordeliers, de la collégiale Saint-André comme nouveau lieu de culture... c'est au tour de l'ancien cinéma ABC, avenue Jehan-de-Beauce, de connaître une nouvelle vie. Réaménagé en scène théâtrale dédiée aux compagnies locales, le Off propose depuis septembre 3 salles, soit 400 places. Mutation réussie d'un ancien patrimoine, cet équipement vient aussi prolonger le Boulevard de la Culture et étendre la politique de soutien à la création et à la programmation. Ce nouveau lieu de culture représente un investissement total de 1,44 M€. L'utilité culturelle du Off est ici conjuguée à la reconversion patrimoniale de l'ancien cinéma, de la même façon que, 15 ans auparavant, le cinéma Les Enfants du Paradis. Ailleurs, c'est l'utilité administrative du nouvel hôtel de Ville, signé Wilmotte, qui vient ajouter sa valeur architecturale à la ville.

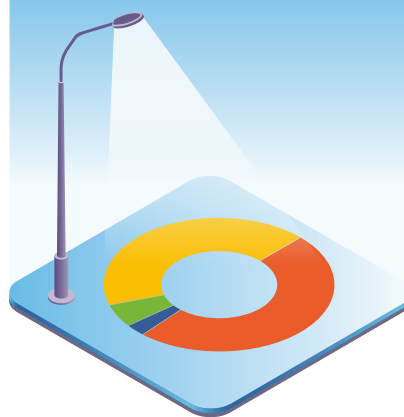
À Chartres, chaque réalisation est appelée à constituer un nouveau patrimoine remarquable.

Revendiquer une identité lumineuse

Depuis le lancement de Chartres en lumières en 2003, Chartres s'est hissée au rang de première destination touristique en matière de valorisation du patrimoine par la lumière. Au-delà de son intégration évènementielle dans la ville, la lumière est devenue une signature identitaire. Elle met en valeur toute l'année les beaux bâtiments ou espaces de la ville, faisant appel aux matériels les plus modernes et selon des codes esthétiques pérennes par leur noblesse.

Mais si la lumière est ainsi partout, elle l'est à juste propos. C'est ainsi que, en même temps que Chartres développe sa signature évènementielle et patrimoniale, elle ajuste aussi l'éclairage urbain général. Les anciennes lampes à sodium gourmandes en énergie ont disparu, remplacées par des leds sobres et à l'impact lumineux mesuré, adapté aux différents périmètres urbains

La lumière à Chartres



Matériel de Chartres en lumières: **549 600 €**

Modernisation de l'éclairage: **635 000 €**

Dispositifs de sécurisation: **37 580 €**

Mise en beauté de la ville: **71 618 €**

Sécurité et tranquillité aller plus loin



A travers le pouvoir de police du maire, la Ville assure la prévention, la sécurité et à la tranquillité publique sur le territoire municipal, des missions mises en œuvre par les agents de la Délégation à la Sécurité et à la Tranquillité Publique et le réseau de vidéoprotection municipal, et en partenariat avec la Préfecture d'Eure et Loir et la Police nationale.

Vidéoprotection : monter à l'échelon supérieur

La Ville s'est engagée dans la modernisation du parc de caméras du réseau de vidéoprotection, mis en place à partir de 2004, et l'optimisation de sa fibre. Le réseau a d'ailleurs été étendu de nouvelles caméras, sur des secteurs stratégiques, dont le Pôle gare. Cet investissement accroît la capacité d'alerter en temps réel les agents de la police municipale, et de

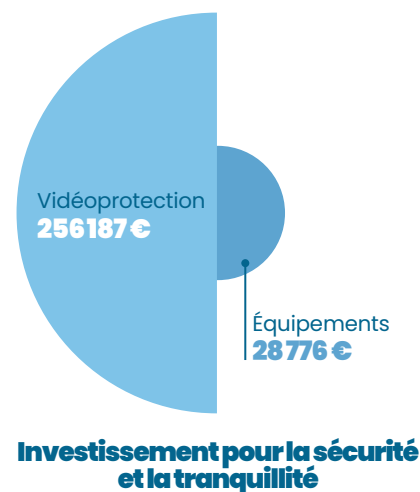
les seconder durant leurs patrouilles. Il renforce par ailleurs le partenariat avec la Police Nationale grâce au dépôt d'images installé au Commissariat qui vient, de la même façon, seconder le travail de ses équipes.

Avec l'ouverture du Centre de supervision urbaine au pôle administratif en mars 2022, le réseau de vidéoprotection passe à une nouvelle dimension : il amorce son évolution en un réseau de vidéoprotection intercommunal.

Renforcer la capacité de la PM à intervenir

Au côté des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), qui sont chargés du respect des règles de stationnement et de la sécurisation des abords des établissements d'enseignement, les agents de la police municipale ont pour missions principales de sensibiliser, de créer du lien et de travailler en proximité

de la population. Leurs actions sont aussi bien préventives que répressives. Pour sécuriser leurs capacités d'intervention ; ils ont été dotés en 2022 de pistolets à impulsion électrique, un armement non létal avant tout dissuasif.



AU QUOTIDIEN

- Action sociale et personnes âgées p 16
- Jeunesse et sports p 17
- Vie citoyenne p 18
- Action éducative p 19
- Action culturelle p 20
- Animations et événements p 21
- Entretien du cadre de vie p 22
- Rayonnement et attractivité p 23



Action sociale et personnes âgées

être présent auprès des plus fragiles



138 personnes sont hébergées dans les Résidences Autonomie Silvia-Monfort et Marcel-Gaujard, et l'EHPAD Marcel-Gaujard



1074 personnes sont accompagnées quotidiennement pour leur maintien à domicile



1762 personnes sont inscrites sur le registre du Service Loisirs Seniors



2135 Chartains ont bénéficié du Banquet des seniors



293 personnes ont bénéficié du service d'accompagnement à la mobilité pour leurs rendez-vous extérieurs, promenades ou visites

Les services d'aides aux séniors en 2022

L'action sociale est une compétence que la commune exerce à travers le centre communal d'action sociale (CCAS). Il développe et met en œuvre un programme dans les domaines de l'aide sociale facultative (secours d'urgence, prêts sans intérêt...), de l'instruction des demandes d'aide légale (médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et gère des établissements d'hébergement pour personnes âgées et de services sociaux et médico-sociaux.

Social: des services qui fonctionnent

Les chiffres 2022 de l'aide sociale n'ont pas présenté d'évolution notable par rapport à 2021. En matière d'aides sociales, le CCAS a ainsi accordé 327 aides financières, 391 aides alimentaires d'urgence et 154 domiciliations. Côté santé, le Centre de santé polyvalent a en revanche enregistré une hausse de certaines de ses sollicitations : 2481 consultations médicales contre 1924, 29 594 actes infirmiers contre 18 760. 125 personnes ont bénéficié du service d'accompagnement à la mobilité pour quelque 500 rendez-vous extérieurs, promenades ou visites, puisque le Centre de santé a étoffé ses effectifs et ouvert de nouveaux services, dont de l'orthophonie et des permanences dédiées à la vaccination. Le budget social représente en 2022 2,612 M€



Le centre de santé polyvalent

Personnes âgées: du lien, toujours du lien !

La Direction de l'Autonomie et des Loisirs Séniors (DALs) est par excellence l'interlocuteur de référence des personnes âgées pour leurs questions du quotidien, qu'il s'agisse de santé, d'autonomie, ou de loisirs.

En 2022, son catalogue de services s'est enrichi d'une ribambelle de nouvelles offres conçues pour contribuer à la bonne santé de nos aînés, en collaboration avec des structures tierces. Ainsi,

72 cours de gym douce ont été proposés par la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville, pour contribuer à une bonne mobilité. Ailleurs, en partenariat avec l'École Internationale d'Esthétique de Chartres (IBCBS), se tenaient des ateliers de bien-être ; tandis que l'association des Blouses roses apportait des animations destinées à contrer la solitude et à apporter du lien social. Liste non exhaustive !

À noter aussi que la présence de la DALs s'est musclée auprès de ses bénéficiaires avec des permanences à l'hôtel de Ville les vendredis matin, pour faire connaître le panel de son offre : activités manuelles, promenades et randonnées, voyages, , cours d'informatique, repas, etc.

Le budget services Personnes âgées représente en 2022 6,528 M€



Le social, c'est aussi de l'attention

Jeunesse et sports

faire plaisir à tous



Le sport s'offre à tous

Outre les programmations sportives, les maisons pour tous et le Secteur Jeunes regorgent d'offres de loisirs, pour toutes catégories d'âges et toutes saisons. Les jeunes y trouvent des propositions de pratiques physiques ou sportives, mais aussi des activités manuelles, des disciplines créatives ou des pratiques artistiques, des sorties découvertes ou des initiations à la vie citoyenne. En considérant l'accompagnement que leur prodigue de surcroît le bureau information jeunesse pour

les orienter vers leurs études, leur vie d'adulte... ou une bonne santé, les jeunes ne sont pas en reste.

Du sport pour tous !

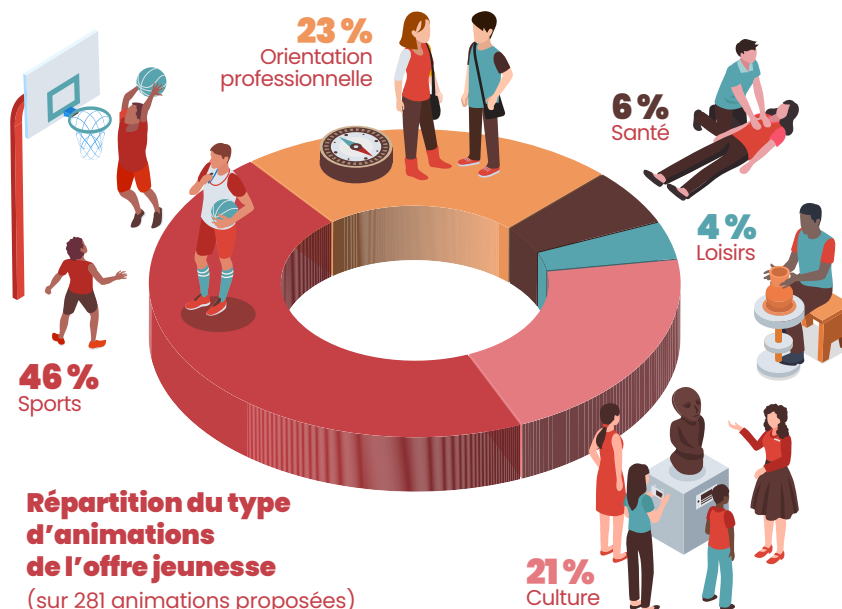
Toute l'année, la Ville de Chartres propose d'instiller du sport dans le quotidien des Chartreains. Selon les catégories d'âges, plusieurs dispositifs sont établis, organisés directement par la Ville ou via l'offre associative subventionnée. Les jeunes sont les plus gâtés, à travers les activités des MPT, celles du

secteur Jeunes, ou encore les écoles de sports qui donnent un souffle actif aux vacances... sans compter la programmation de loisirs sportifs des étés.

La jeunesse n'occupe toutefois pas toute la scène : adultes et adultes seniors trouvent leur bonheur, en matière de loisirs et loisirs sportifs, auprès des associations hébergées ou non dans les MPT, mais aussi à travers les programmations de vacances qui leur sont réservées.

Sports élités : le haut du panier

La saison 2021-2022 a vu le retour des championnats complets pour les équipes élités chartreains. Le basket masculin et féminin, le football, le volley se sont maintenus dans leur division respective. Le C'Chartres Rugby quant à lui est monté d'une marche en accédant à la Fédérale 1. Chartres jouit ainsi d'un tempérament sportif qui contribue à son rayonnement, mais aussi directement aux Chartreains. Il constitue en effet un important apport événementiel à la ville, et pédagogique aux jeunes et aux adultes, dans le cadre périscolaire ou associatif. Cet engagement pour le sport se traduit par un important niveau de subventionnement du sport, qui est maintenu d'année en année.



Vie citoyenne

l'indispensable proximité



La proximité est une constante

L'administration municipale veille à la qualité de ses différents services, et l'ouverture en 2021 du nouvel hôtel de Ville les a significativement montés en gamme. L'accès y est facilité et les conditions d'efficacité et

de confort augmentées, notamment du fait de la multiplicité des guichets et bureaux d'accueil, qui regroupent tous les services dépendant de la Ville et de l'Agglomération.

L'accueil général a ainsi renseigné 181 519 visiteurs, dont un peu plus de 109 000 pour des formalités administratives. Quelques faits notables pour 2022 : avec l'évolution de l'organisation des guichets de services, près de 40 % des demandes sont renseignées directement par le primo accueil. Par ailleurs, la dématérialisation des démarches contribue à ce désengorgement : elle représente désormais une formalité sur 5 sur l'ensemble des services, et jusqu'à 65 % des pré-demandes de titres d'identité, ce qui allège grandement les temps d'attente pour les dépôts de dossiers. À ce propos, 12 553 titres d'identité ont été délivrés en 2022 contre 7 427 en 2021, soit une hausse de 69 %.

Relation citoyenne : être à l'écoute, toujours.

La relation citoyenne est un lien fort entre l'équipe municipale et la population, surtout dans le cadre d'une politique active et volontaire. C'est tout l'enjeu de la délégation de proximité, qui établit et maintient ce dialogue constant. 2022 a ainsi vu la tenue de 13 permanences de proximité, quartier par quartiers, ouvertes aux sujets du quotidien. Par ailleurs, 4 réunions publiques d'information ont été organisées, consacrées à la présentation et à la concertation sur des programmes ou des projets en particulier, et 6 réunions publiques spécifiquement dédiées aux finances.

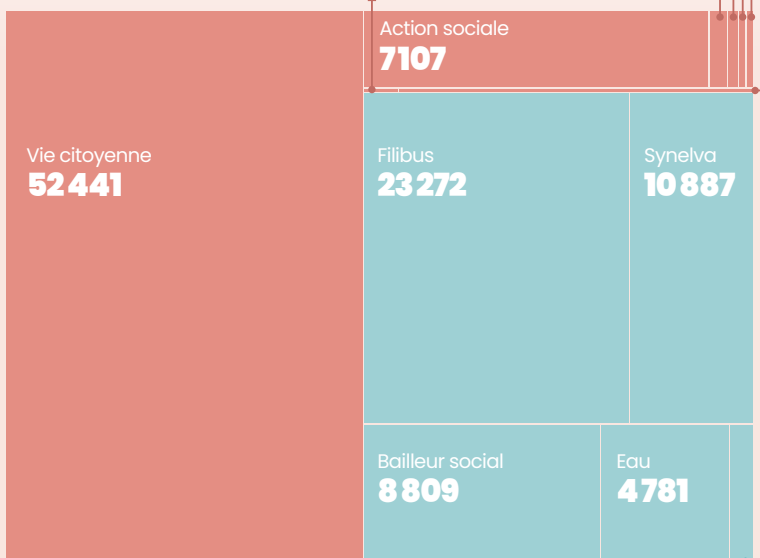
Les jeunes au pupitre !

En novembre, la première promotion du Conseil municipal de la jeunesse de Chartres a été installée. Composée de 36 jeunes volontaires, âgés entre 14 et 16 ans, cette instance est destinée à créer un pont entre les jeunes Chartreains et l'institution, à leur faire découvrir la vie de la cité et à les inviter à s'y impliquer, et à susciter, chez eux et leur entourage, une curiosité pour la « chose publique ». Le CMJ s'est constitué en trois commissions chargées d'explorer et de contribuer aux projets urbains, à la solidarité et au développement durable, et aux questions de la mémoire et de la citoyenneté.

Nombre de sollicitations des services publics au Guichet unique

Ville de Chartres

Chartres métropole



TOTAL: 109 592

Chartres Rénov' Habitat **872**

Action éducative et petite enfance

offrir la bonne impulsion



988 élèves répartis
dans les **46** classes
de maternelle



1726 élèves dans
les **85** classes d'élémentaire



598 enfants accueillis
dans les établissements
de la petite enfance



1842
élèves inscrits à la
restauration scolaire

Répartition des élèves dans les divers établissements de la Ville



L'apprentissage se fait aussi hors les murs

L'école, le lieu de toutes les découvertes

Si le programme scolaire est établi au niveau national et confié à l'Éducation nationale, il incombe en revanche à la Ville d'assurer aux enfants tout le confort pour apprendre, et de leur proposer un accompagnement périscolaire qui soit le plus enrichissant possible. Enrichissant à tout point de vue : sociabilisation

et découverte du cadre sociétal, éveil intellectuel et sportif. En la matière, les programmations dans les écoles chartraines sont riches, et les découvertes qu'elles offrent mettent à contribution les valeurs fortes de notre ville : équipements culturels comme associatifs et sportifs. Le temps méridien, le périscolaire et les découvertes sur le temps scolaire explorent ces univers tout au long de l'année, avec des activités phares comme la musique et la danse grâce aux interventions du Conservatoire, les beaux-arts ou les arts premiers au musée, les expressions d'art contemporain au travers des expos temporaires, l'écrit au sein des bibliothèques, et jusqu'à l'éducation du goût grâce à la restauration scolaire et ses menus au choix. La découverte et l'initiation des disciplines sportives ne sont pas en reste, et il n'est plus nécessaire de présenter la reine d'entre elles : les échecs. D'autres univers sont proposés de façon plus événementielle, comme celui du monde circassien qui a été en mai et juin un terrain d'exploration et d'expression pour les élèves du quartier des Clos. Toutes les classes de l'école Henri IV ont en effet bénéficié d'une semaine de stage aux arts du cirque, et les enfants des Lutins d'une découverte des arts du « Grand Chapiteau ».

L'accompagnement vers la réussite

Avant tout, l'école de la République est celle de l'égalité des chances. Les écoles chartraines proposent des programmes

d'aide aux enfants qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Elles intègrent ainsi le Programme de réussite éducative (PRE), un dispositif d'accompagnement dans les domaines de la lecture et de l'écriture, des mathématiques et de l'expression, des ateliers éducatifs et ludiques, des études suivies, et des parcours d'orientation. En 2022, environ 180 enfants ont bénéficié de ces attentions.

Petite enfance : répondre aux attentes de toutes les familles.

Crèches, multi-accueils familiaux, halte-garderie... avec ses 11 établissements d'accueil de la petite enfance, Chartres a accueilli en 2022 598 jeunes enfants. Ces dispositifs, qui répondent aux différents impératifs d'organisation des familles, représentent un budget de fonctionnement de 5,47 M€, pris en charge à 48 % par la Ville, 30 % par la caisse d'allocations familiales. La contribution des familles n'en représente, elle que 9 %.

En 2022, le fonctionnement des écoles (hors transport) a représenté 180 393 € ; celui des sorties scolaires 73 134 €, le budget restauration à charge pour la Ville était de 869 276 €, et le budget Petite enfance de 5 477 300 €.

Action culturelle

préserver, valoriser et étonner

Depuis 2001, Chartres ouvre son patrimoine au public dans le cadre de sa politique culturelle. Les anciens hôtel des Postes et palais épiscopal, le cloître des Cordeliers, la collégiale Saint-André etc. sont autant de lieux de rendez-vous où côtoyer toute l'année les lettres, les arts vivants ou les expressions artistiques de toutes sortes. En plus de cette offre permanente, 2022 a connu plusieurs actualités de premier plan.

Un mammouth aux Beaux-Arts !

Au musée des Beaux-Arts, l'exposition *Mammoth, des géants en vallée de l'Eure* conçue en partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle de Paris a connu un indéniable succès, accueillant 15 000 visiteurs en 5 mois... dont le professeur Yves Coppens et le prince Albert de Monaco, lors de l'inauguration. Pour le public, cette exposition n'était toutefois que l'un des éléments visibles de l'activité du musée, dont les équipes continuent le travail préalable au redéploiement des collections dans le cadre du programme de réaménagement du palais épiscopal. L'exposition *Memoria*, voyage au cœur des collections, conçue en partenariat avec l'École du Louvre, a constitué un exercice de style très réussi en matière de réinterprétation et de redéploiement des fonds du musée.

L'exploration antique à Saint-Martin-au-Val

2022 a également vu la poursuite des explorations archéologiques sur le site gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Les équipes de l'Archéologie ont fini d'y exhumé un édifice découvert plus tôt en 2016. La présence de bassins en marbre et d'éléments de plafonds à caissons de bois sculpté ont confirmé, s'il en était



risation et de découverte de ce label, qui comprenait quatre expositions et 18 rendez-vous : colloques, visites guidées, concerts... Les Éditions du Patrimoine éditaient en parallèle leur nouveau guide consacré à notre cathédrale. Institutionnellement, 2022 a aussi été l'année de signature du plan de gestion de la cathédrale : ce document-cadre pose le cadre et les perspectives de la rénovation, de la préservation et de la valorisation du monument.

besoin, la valeur exceptionnelle du site. Cette opération est un pas de plus vers le projet de Saint-Martin-au-Val qui comprend, outre l'archéologique du sanctuaire, la réouverture de l'église et la création progressive d'un pôle scientifique et muséal dans les abbayes Saint-Brice.

Les 50 ans du label Unesco

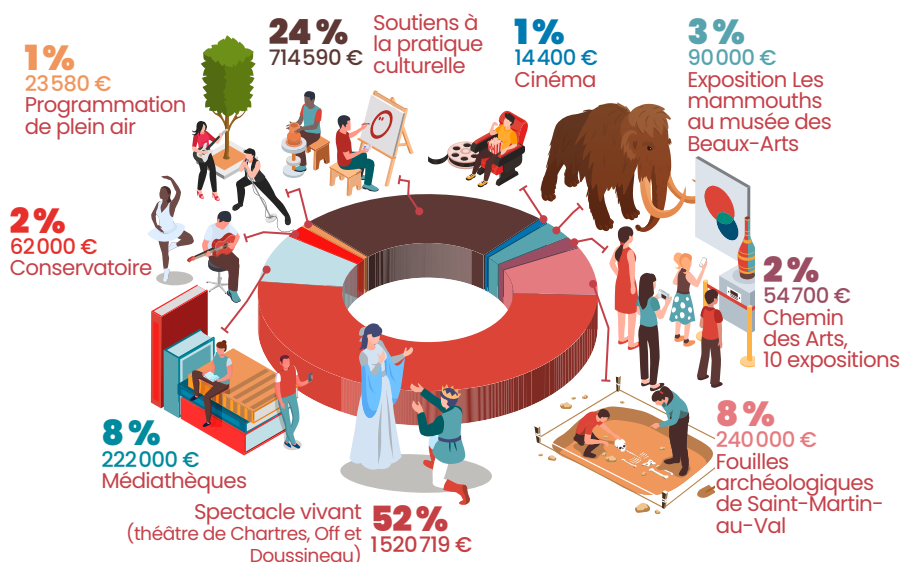
En 2022, l'Unesco fêtait les 50 ans de son label Patrimoine mondial de l'humanité, dont est dépositaire la cathédrale de Chartres. La Ville a célébré ce jubilé en concevant une programmation de valo-

Bienvenue aux archives !

Autre signe de vitalité patrimoniale, les Archives municipales et communautaires ont ouvert en 2022 leurs nouveaux locaux au sein du pôle administratif. Cette relocalisation, au cœur du territoire et de l'institution, n'est pas sans valeur symbolique ; elle n'est pas non plus anodine pour les universitaires ; les historiens et le grand public y sont désormais accueillis avec tout le confort et les services nécessaires à leurs recherches.

Répartition du budget alloué à la culture

(Hors masse salariale)



Animations et événements de l'émotion toute l'année

Vivre à Chartres (ou près de Chartres), c'est bénéficier d'une offre événementielle riche. Tout au long de l'année, le calendrier chartain est parsemé d'une multitude d'animations ponctuées de grands rendez-vous, qui mêlent culture, sport et fêtes. Cette offre vient en accompagnement de la politique de dynamique durable que mène la municipalité, mais il est juste de préciser qu'elle n'est pas opérée par elle seule. Les événements associatifs y comptent en effet pour beaucoup, au côté des rendez-vous municipaux et des rencontres nationales.

C'est toute la valeur du contrat qui lie la Ville à ses associations. À l'important budget dédié au subventionnement associatif, elles répondent en proposant des activités qui profitent à tous, à l'année ou ponctuelles. À noter aussi que le subventionnement a été augmenté en 2022 par rapport aux années précédentes, pour faciliter la reprise de cette émulation, pénalisée par l'épisode sanitaire des années 2020-2021. Il était respectivement de 5,852 et 5,706 millions d'euros en 2020 et 2021, il a été augmenté à 5,909 millions en 2022.

2022 a ainsi connu 211 événements et animations.

Chartres en lumières : un attrait encore renouvelé

Jusqu'en 2019, Chartres en lumières trônait en tête des opérations de valorisation du patrimoine par la lumière, au monde, par la conjonction de son nombre de sites et de sa durée. Depuis... elle a renforcé sa place. En effet, l'animation des sites est maintenue de mi-



Le Paris-Tours, fidèle à Chartres

octobre à début janvier, soit près de 80 jours de plus.

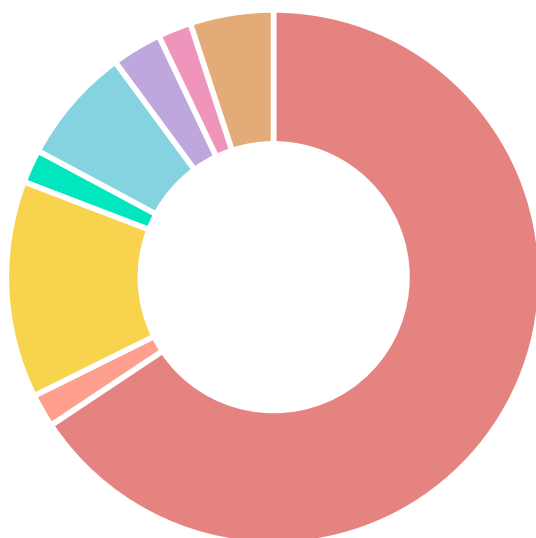
Par ailleurs, sa saison a connu deux actualités notoires : l'installation d'une nouvelle scénographie sur l'hôtel Montescot, et un partenariat avec l'école nationale des Gobelins, qui a donné lieu à la conception et à la projection de 12 mini-scénographies projetées en ouverture de saison, en avril et mai, sur le théâtre.

Un nouveau souffle aussi pour le matériel de projection, qui a été pour partie renouvelé en montant en gamme, pour un investissement de 549 600 €.

La reconquête des rendez-vous sportifs

2022 a vu l'animation réinvestir la ville, elle a aussi connu une reprise des grands rendez-vous sportifs, plébiscités par les Chartains.

Chartres en a ainsi accueilli pas moins de 10 cette année, qui ont fait vibrer la ville et ses équipements sportifs : les Championnats de France subaquatique et de natation petit bassin, le Top 16 des échecs, le tour cycliste d'Eure et Loir et le Paris-Tours, le semi-marathon de Chartres, les foulées de la cathédrale et le trail-in de Chartres en lumières, le championnat de France de Billard et le Top Elite Squash Jeune.



Les types d'animations et d'événements

L'entretien du cadre de vie

Assurer l'indispensable



Les équipes techniques de la Ville, au service de la qualité de vie

Chartres, ville propre

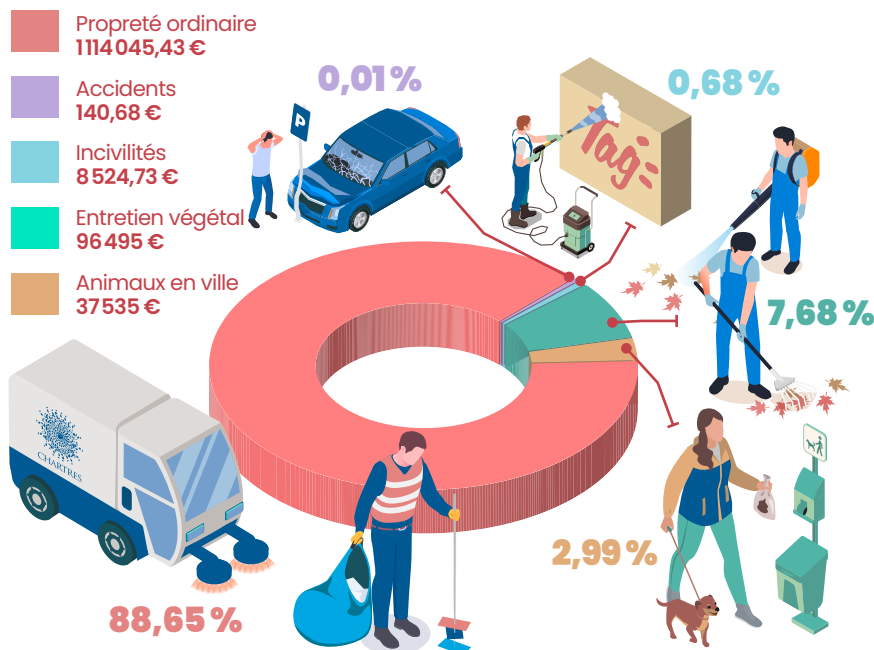
Une ville peut être dynamique, richement pourvue de patrimoine, de culture et d'événements en toutes sortes, le resenti de la qualité de cadre de vie sera

immanquablement terni si la ville n'est pas bien tenue. La propreté constitue à Chartres l'une des priorités les plus farouchement défendues. En 2023, le coût des interventions d'entretien de la propreté a représenté un peu plus d'un

million d'euros. On notera avec une certaine satisfaction que le coût dû aux incivilités (nettoyages de tags, enlèvement des déchets sauvages, vandalismes...) n'en représente qu'une part infime, quand bien même les petites incivilités peuvent exaspérer. Stabilité des charges de la propreté, ténuité du besoin d'intervention sur l'incivisme : à Chartres la propreté n'est pas un sujet.

La propreté à Chartres : le coût par types d'interventions

(Hors masse salariale)



Un entretien très quotidien

Outre la propreté, l'entretien de la ville consiste aussi, chaque jour, en ces multiples interventions sur l'espace public et les bâtiments : reprendre une voirie ou un cheminement piéton, entretenir du mobilier urbain ; le patrimoine végétal, de menus travaux sur les bâtiments municipaux... tout ceci constitue un ballet in-fatigué auquel sont dédiées les équipes techniques et les services études de la ville. Cette agitation est réglée au gré des plannings de programmation établis par avance, et intervient au tant que de besoin.

Rayonnement et attractivité

Honorer une juste reconnaissance



Chartres à l'international

Héraut de Chartres pour lui conférer notoriété et rayonnement, l'établissement public Chartres International représente la ville au sein d'instances de coopérations internationales, et tout particulièrement les réseaux Cités Unies France et Sites et Cités Remarquables de France.

C'est dans ce cadre que Chartres a présidé en 2022 les réunions du groupe-pays Argentine de Cités Unies France en mars et en juin, destinées à concevoir de nouvelles formes de coopérations entre collectivités françaises et argentines, sur des sujets aussi variés que la valorisation du patrimoine « à la française » ou le développement durable. La participation chartreuse y prenait une épaisseur toute particulière, conférée par le label Ex-Pect que lui a renouvelé le ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, en reconnaissance de son excellence en matière de vitrail et d'utilisation de la lumière pour la valorisation du patrimoine. La présence chartreuse était également assurée lors du Colloque du réseau sur la Palestine, et de ses septièmes Rencontres franco-japonaises.

Au national, Chartres International a permis la présence de Chartres dans de multiples autres contextes de premier plan, parmi lesquels l'exposition du Sénat consacrée au patrimoine français, et son audit des collectivités sur le patri-

moine religieux, ou encore au sein des comités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur patrimoine et la coopération décentralisée.

L'animation des jumelages

Chartres International est également l'animateur du réseau des jumelages de la Ville. En 2022, Chichester, Evora, Spire, Ravenne étaient présentes à Chartres à l'occasion de concerts (orchestre symphonique et chœur de l'université de Chichester et grand chœur du conservatoire de Chartres à la Collégiale Saint-André; Alice Rocha, organiste d'Evora, à la cathédrale de Chartres lors des Soirées estivales), d'échanges familiaux et associatifs. Enfin, l'établissement a mené les cours de langues qu'il prodigue annuellement aux amateurs: anglais, espagnol, italien, japonais, portugais et russe ont rassemblé 239 étudiants, tandis que le français était enseigné gratuitement à des réfugiés ukrainiens hébergés sur le territoire de Chartres métropole.

... et l'attractivité commerçante

Ces « ambassades » de Chartres au national et à l'international sont nécessaires à la permanence de la ville parmi celles qui bénéficient d'une forte renom-

mée. Elles constituent autant de promesses qu'il s'agit de ne pas décevoir. C'est tout l'enjeu de la qualité du cadre de vie de la ville, et de ses programmations culturelles et événementielles que viennent enrichir les commerçants chartreux, conduits avec enthousiasme par les Vitrines C'Chartres. Et quelle énergie ! Un défilé de mode décalé, un jeu de pistes, des courses de garçons de café, des braderies, des apéros festifs, une fête du parfum et des fleurs et autres animations ont constitué autant de rendez-vous pour valoriser la richesse commerçante de la ville et étonner les visiteurs.



La présence de Chartres à l'international

Le compte financier unique 2022

Le jeudi 22 juin 2023, le Conseil Municipal a examiné le Compte Financier Unique (CFU) de la Ville de Chartres : le compte-rendu de l'exécution de son budget et de ses finances durant l'année 2022 (un budget principal et 4 budgets annexes). Les dépenses effectuées sur l'année 2022 et les recettes prévues et encaissées y ont été exposées avec détail.

L'exercice 2022 faisait suite à deux années marquées par la pandémie de Covid 19. La collectivité a repris progressivement une activité plus normale, vers le plein déploiement des services, des activités et manifestations.

Lors du second semestre 2022, la collectivité a malgré tout encaissé les répercussions de la guerre en Ukraine, de la majoration de nombreuses charges : coûts de l'énergie, de nombreuses matières, de l'indice de la fonction publique (+3,5 % en 2022), des charges financières (livret A de 0,5 % à 3 %), etc. Les coûts de nombreuses prestations se sont vus majorés par des réindexations de prix, et plusieurs protocoles ou conventions liés aux impacts financiers du COVID dans les entreprises, ont dû être validés par la Ville. Nombreux sont les bordereaux de prix qui ont été corrigés à la hausse.

Le budget de la Ville 2022 reprend donc aux côtés des réalisations prévues et effectuées par la collectivité, des effets dits « extérieurs » mais qui peuvent avoir un impact déterminant dans ses réalisations.

Les Chiffres essentiels à retenir pour 2022

Les chiffres essentiels à retenir peuvent être ainsi synthétisés :

- la collectivité a maintenu à l'identique ses taux de fiscalité en 2022, en dépit d'une augmentation faciale de la taxe foncière

sur les propriétés bâties (due à la réforme de la fiscalité locale qui a transféré, partiellement, la taxe foncière des départements aux communes) et de la majoration des bases décidées par l'État.

- les dépenses d'équipement de la collectivité s'élèvent à 23 M€ (hors opérations d'aménagements) et constituent donc un niveau soutenu.

Les grands équilibres fin 2022

La capacité de désendettement est de 10,84 années avec un encours de dette de 125,50 M€ (hors budget aménagements) au 31 décembre 2022.

Les grands équilibres 2022 sont les suivants :

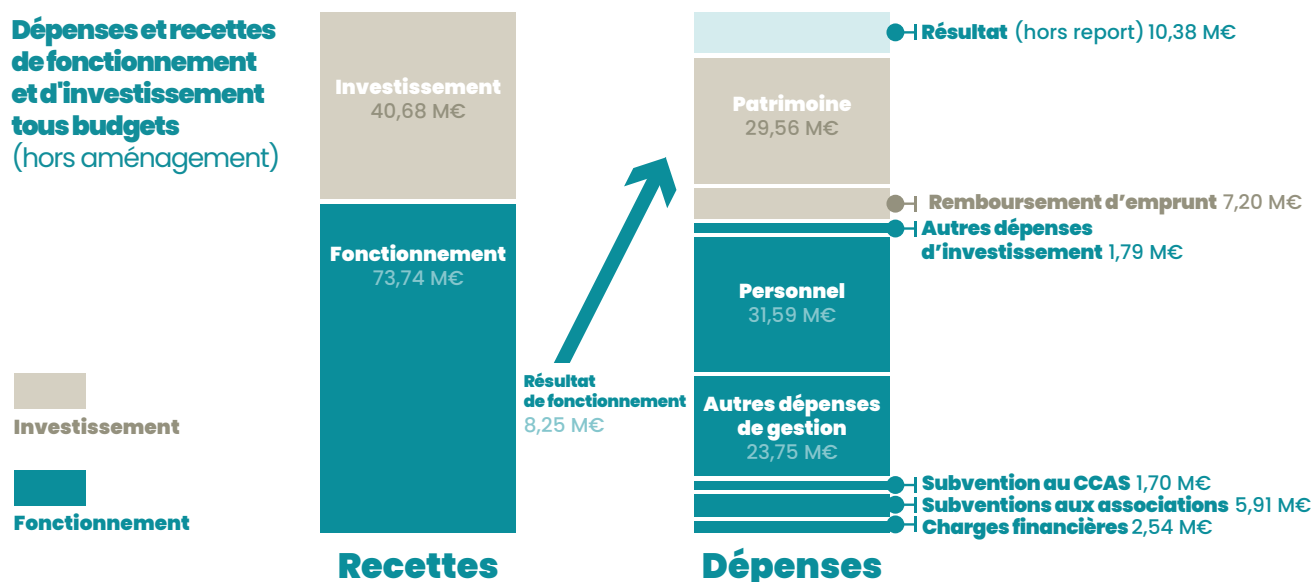
- l'épargne de gestion s'élève à 14,10 M€,
- l'autofinancement brut se monte à 11,60 M€,
- l'autofinancement net s'élève à 4,40 M€.

Les résultats consolidés

Les recettes et les dépenses de la collectivité se répartissent en volumes de fonctionnement (opérations quotidiennes et régulières de la Ville : paiement des charges de personnel, des charges liées aux fluides...) et investissement. L'investissement regroupe notamment les interventions sur le patrimoine (construction, rénovation, études...).

Le résultat consolidé de l'exercice fait apparaître un excédent de 11,16 M€. Après la prise en compte des résultats antérieurs reportés, l'excédent de clôture est de 6,29 M€

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement tous budgets (hors aménagement)



La Fiscalité en 2022

L'impact de la réforme de la taxe d'habitation dans le budget 2022

La réforme consistant en la suppression progressive de la taxe habitation (habitation principale) a connu ses pleins effets en 2021. Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, un transfert du taux du foncier bâti des Départements a été opéré. Il a porté le taux facial de foncier bâti à 47,97 % pour Chartres.

En pleine période d'incertitude financière, la collectivité n'a pas modifié son taux fiscal sur le foncier bâti, reconstitué de 47,97 % en 2022. Le montant de l'impôt représenté par le calcul BASES X taux dans les fiches d'imposition n'est celui que perçoit la collectivité : avec l'application du coefficient correcteur*, la collectivité n'en collecte pas l'intégralité. Il

faut également rappeler que la Loi de Finances 2020 avait institué un gel des taux applicables à la taxe d'habitation pour toutes les collectivités. Le taux de la taxe d'habitation, devenue « taxe d'habitation sur les résidences secondaires » en 2021, est ainsi figé jusqu'en 2023.

La fiscalité en 2022

Avec un montant total théorique de 27 602 816 € signalé par la Direction départementale des Finances publiques, le produit fiscal des rôles généraux (produit notifié dans l'état 1386 RC) montre un redécoupage profond des produits :

Les données proviennent des états 1386 RC, qui sont les états récapitulatifs des produits issus des rôles généraux et des impôts auto-liquidés pour la collectivité. Pour mémoire, avec la nomenclature M57, la fiscalité est enregistrée sur le chapitre 731 du Budget principal de la Ville de Chartres. Les autres impôts (in-

directs) sont ventilés sur le chapitre 73. Ainsi, en 2022, le chapitre 731 a comptabilisé un total de 31,58 M€.

À côté des taxes (directes) signalées ci-dessus, la Ville perçoit également d'autres produits liés à la fiscalité. Il s'agit de la fiscalité indirecte avec notamment :

- de la Taxe additionnelle sur les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) soit 2,46 M€ en 2022. Il s'agit d'une année exceptionnelle pour Chartres liée au dynamisme des ventes de maisons et d'appartements démontrant l'attractivité de la ville ;
- de la taxe communale sur la consommation finale d'Électricité soit 852 K€ ;
- de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : 219 K€
- de la Taxe d'aménagement : 608 K€ perçus en section d'investissement.

* Le coefficient correcteur consiste schématiquement en une comparaison d'un produit obtenu AVANT et APRÈS réforme de la TH. Une collectivité ne peut sortir « perdante » des modifications induites par la disparition de la TH. Les collectivités qui voient le produit augmenter du fait du rapprochement des taux TH du Département et de la commune (comme à Chartres), sont « ponctionnées » du produit supplémentaire constaté ; un coefficient est calculé. Le coefficient définitif pour Chartres s'est établi à 0,896337 : la collectivité a été écartée de 3 422 329 € de Taxe sur les Propriétés Foncières Bâties (TFPB).

2022	Bases prévisionnelles état 1259	Bases réelles état 1259 de 2023	Taux votés	Produits fiscaux prévisionnels état 1259	Produits des rôles généraux état 1386 RC	Produits réels (rôles généraux + rôles supplémentaires)
Taxe d'habitation (vacants et Résidences secondaires)		4 661 116 €	17.31 %	836 620 €	808 683 €	808 683 €
Taxe foncière Propriétés bâties	62 483 000 €	62 660 407 €	47.97 %	26 561 128 €	26 650 220 €	26 954 657 €
Taxe foncière Propriétés non bâties	385 500 €	382 442 €	37.63 %	145 064 €	143 913 €	143 913 €
Sous-total				27 542 812 €	27 602 816 €	27 907 253 €
Allocations compensatrices				3 099 656 €	3 099 656 €	3 100 160 €
FNGIR				1 190 €	1 190 €	1 190 €
Total				30 643 658 €	30 703 662 €	31 008 603 €

2 460 000 € Taxe additionnelle sur les Droits de mutation à titre onéreux

852 000 € Taxe communale sur la consommation finale d'Électricité

608 000 € Taxe d'aménagement

219 000 € Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Fiscalité indirecte perçue par la Ville en 2022

Les taux de la Fiscalité directe locale sur Chartres

Pour mémoire, entre 2001 et 2020, les taux des impôts ménages ont connu les diminutions suivantes à Chartres :

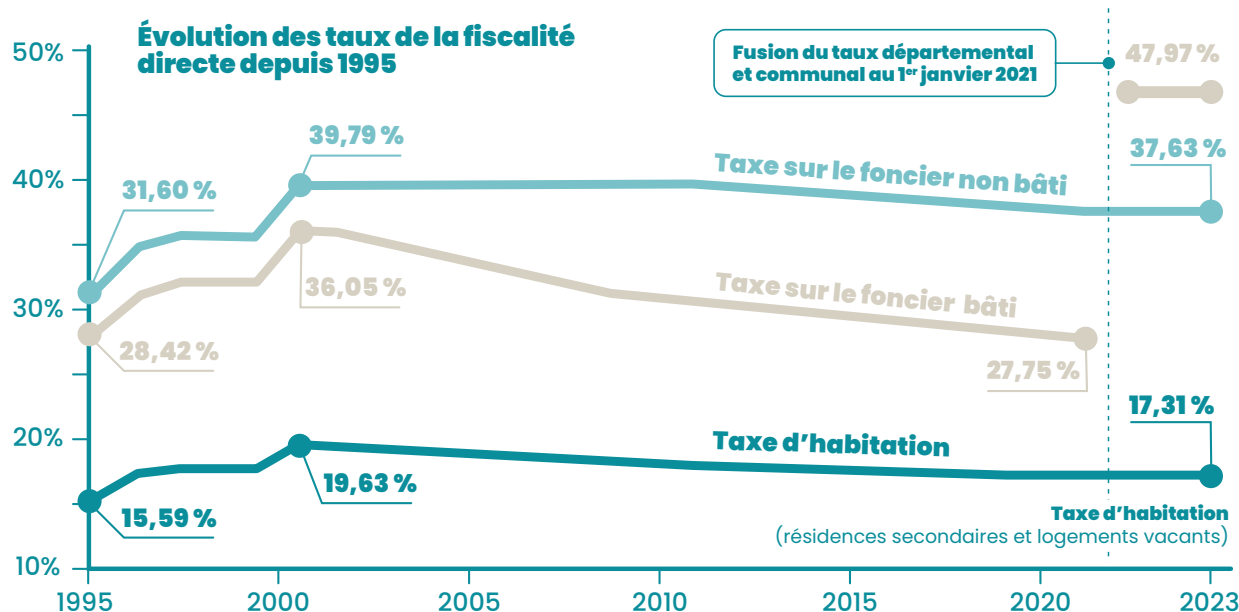
- Le taux de la taxe d'habitation (TH) est passé de 19,63 % en 2001 à 17,31 % en 2020,
- Le taux sur le foncier des propriétés bâties (TFPB) est passé de 36,05 % en 2001 à 27,75 % en 2020.
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est passé de 39,79 % en 2001 à 37,63 % en 2020.

Les efforts appliqués par la Ville de Chartres depuis de nombreuses années sur les taux de ces taxes sont dorénavant « non visibles » avec la disparition de la TH et par l'adjonction du taux

départemental sur la Taxe sur le foncier des propriétés bâties (TFPB).

L'évolution que subissent les bases des impositions des habitations tous les ans (la valeur locative), est issue de dispositions adoptées par la loi de finances de l'État de 2018 (article 1518 bis du Code Général des Impôts), les collectivités ne votant que leurs propres taux d'imposition.

En 2022, le coefficient de revalorisation forfaitaires des valeurs locatives a été de +3,40 % et selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé. C'est donc ce pourcentage qui a fait varier les bases en 2022 et indirectement le montant de la contribution annuelle.



Une dette issue des investissements massifs entrepris par la Ville

Comme évoqué précédemment, le budget de la Ville de Chartres se compose d'un budget principal et de 4 budgets annexes (dont celui du Budget Aménagements ou les opérations immobilières sur le quartier Les clos sont recensés).

Au titre de l'exercice 2022, les dépenses d'équipement de l'ensemble des services s'élèvent à près de 21 M€ pour le

budget principal, intégrant les opérations en régie. La Ville tient à valoriser le travail de ses agents dans les travaux d'investissement qu'elle aurait pu soustraire. Ces travaux en régie viennent donc s'ajouter aux opérations d'équipement de l'année.

On constate que le niveau de réalisation des dépenses d'équipement est de 61,9 % contre 60,6 % en 2021 (hors travaux en régie, le niveau de réalisation

est de 60,4 %). Les dépenses non réalisées sont principalement reportées sur 2023. Les budgets annexes (hors aménagements) présentent des dépenses d'équipement à hauteur de 2 046,4 K€ : parcs de stationnement souterrain (1 733,4 K€), restauration (9,4 K€) et petite enfance (303,6 K€).

Les opérations d'aménagement du quartier des Clos représentent une dépense totale en 2022 de 2,47 M€.

L'encours de la dette

Ville de Chartres	Stock au 31/12/2022	Remboursement emprunt	Recours à l'emprunt	Stock au 31/12/2022
Budget Principal	118 008 187,55 €	71 594 20,62 €	13 810 000,00 €	124 658 766,93 €
BA Parcs de stationnement	52 555,97 €	9 948,76 €	0	42 607,21 €
BA Petite enfance	234 002,96 €	8 057,30 €	610 000,00 €	835 945,66 €
TOTAL (Hors Budget Aménagements)	118 294 746,48 €	71 774 26,68 €	14 420 000,00 €	125 537 319,80 €
BA Aménagements	34 508 505,63 €	19 456 17,24 €	580 000,00 €	33 142 888,39 €
TOTAL Général	152 803 252,11 €	91 230 43,92 €	15 000 000,00 €	158 680 208,19 €

Les partenaires financiers ont donc été sollicités en 2022 pour participer au financement d'une partie de ses dépenses. La présentation ci-dessous correspond donc à une situation cumulée de la DETTE au 31/12/2022 et comme cela a été présenté dans le rapport sur « l'état de la dette de la collectivité de la Ville de Chartres » le 9 mars 2023 (CM2023-028).

L'encours de la dette, hors budget « Aménagements », s'élève à 125,50 M€ au 31 décembre 2022, ce qui situe la dette consolidée par habitant à 3162 €.

La dette totale au 31/12/2022 c'est :

- 45 emprunts pour 158 680 208,20 € d'encours ;
- 78,56 % de l'encours concerne le budget principal ;
- un encours réparti principalement entre 6 organismes bancaires : le Groupe Caisse d'Épargne (37,4 %), le groupe La Banque Postale (13,3 %), SFIL-CAFIL (12,3 %), le groupe Crédit Agricole

(14,4 %), la Caisse des Dépôts et de Consignations – Banque des Territoires (9,5 %), et ARKEA banque (8,7 %)

- des intérêts de la dette pour l'année 2022 de 2 442 K€ hors budget aménagements

- une dette totalement sécurisée, avec une répartition 100 % (1A) selon la charte Gissler ;

Le budget Aménagements est un budget dit « de stock ». Les emprunts sont liés à l'achat de terrains et à des travaux d'aménagement et de viabilisation qui seront pour partie couverts in fine par la vente des parcelles. La majorité des opérations financées par ce budget concerne le quartier des Clos.

Pour la Ville, l'évolution de l'encours est due principalement au financement des projets du budget principal et notamment les situations de clôture du Pôle Administratif.

Le ratio encours de la dette/épargne brute

Il s'agit du volume de stock de dette de la Ville rapporté au niveau d'épargne brute (définie ci-dessous). Cet indicateur permet d'apprécier la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette.

L'analyse de ces grands équilibres n'est pas réalisée uniquement sur le budget principal. Elle intègre les budgets annexes, hormis le budget annexe Aménagements (opérations de stocks).

Il est à noter que la baisse du niveau de consommation en 2020, due à la COVID 19, a engendré une épargne brute inférieure aux prévisions, mécanisme qui se répète en 2022 du fait de la conjoncture économique liée à la guerre en Ukraine (hausse des charges courantes de personnel et charges financières, ...).

Volume de stock de dette de la Ville rapporté au niveau d'épargne brute

Épargne brute

2020 13 947 410 €

2021 13 464 022 €

2022 11 579 224 €

Encours/Épargne nette (en année)

2020 7,54

2021 8,8

2022 10,84

Épargne nette

2020 6 836 204 €

2021 7 039 939 €

2022 4 401 797 €

Les ratios du budget principal

	CA 2020	CA 2021 (CFU)
Population INSEE	39 590	39 698
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 266,70 €	1 389,67 €
Produits des impositions directes/population	761,95 €	795,55 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 601,14 €	1 646,95 €
Dépenses d'équipement brut/population	689,74 €	524,51 €
Encours de dette/population	2 981,10 €	3 140,51 €
DGF sur population	153,87 €	151,74 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	52,48 %	48,43 %
(Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital) recettes réelles de fonctionnement	89,22 %	95,33 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	43,08 %	31,85 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	186,19 %	190,69 %
Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement (CFU)	0,21	0,17
Épargne brute/remboursement annuel de la dette (CFU)	2,10	1,59
Encours de la dette/épargne brute (CFU)	8,78	10,96

Les dépenses d'équipement en 2022

Budget principal

Pour le budget principal, en intégrant les travaux en régie (1,50 M€ en 2022), le volume des dépenses d'équipement est porté à 21 M€.

Parmi les principales opérations d'investissement figurent :

- Les dépenses liées au pôle administratif (4,40 M€ dont 3 M€ de travaux de construction du nouveau bâtiment et 1,40 M€ de mobiliers divers), la fin des travaux du pôle explique la minoration des dépenses totales d'équipement par rapport à 2021 (des reports sont prévus)
- Les travaux de voirie (2,30 M€)
- Les travaux sur les sites sportifs ou pour la jeunesse (1123,7 K€)
- Les travaux sur les sites culturels (3 941,6 K€)
- Les travaux dans les écoles (736,4 K€)
- Les équipements pour la vidéo-protection (160,1 K€)
- Les équipements pour Chartres en lumières (549,6 K€)
- Les aménagements pour les Personnes à Mobilité Réduite (482 K€)
- Des subventions d'équipement ont été versées à hauteur de 176,6 K€ (dont 171,7 K€ de participation pour l'opération façade).

Budgets annexes

Les budgets annexes enregistrent les mouvements suivants :

- **Parcs de stationnement** : les dépenses correspondent au remboursement de capital pour un montant de 9,9 K€ et le versement de la subvention à la DSP Parking gare dans le cadre de la création de la dalle de la future plateforme multimodale du pôle gare de 1733,4 K€.

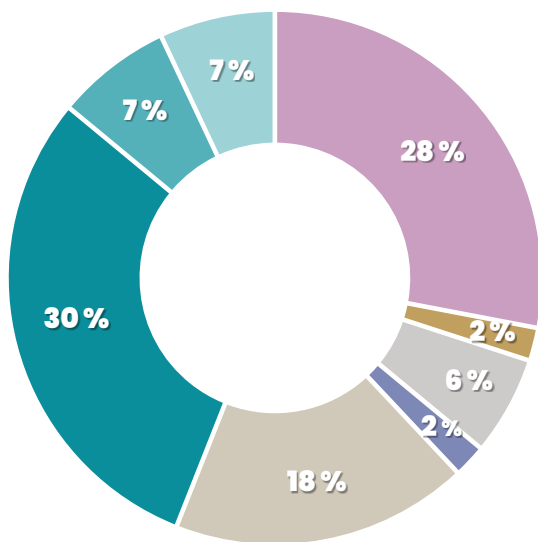
Il a également été versé par la Ville 2 M€ à la SPL Chartres aménagement au titre du prolongement du passage souterrain de la gare. À noter par ailleurs que l'équilibre de la section d'investissement de ce budget annexe a été assuré par la participation versée par Chartres métropole de 3 733,4 K€. L'agglomération Chartres métropole finance les investissements sollicités par la Ville dans le cadre de convention liée au pôle gare (avenants 9 et 10 – CM2022/049)

- **Petite enfance** : les dépenses du budget annexe Petite enfance ont été proches de 303 K€. Il s'agit essentiellement d'achat de mobiliers, de jeux pour les enfants etc..

- **Aménagements** : le budget annexe Aménagements intègre les opérations effectuées sur le quartier des clos. Les opérations d'aménagement y représentent une dépense totale sur l'exercice 2022 de 2 470,3 K€.

Budget principal Où va l'argent ?

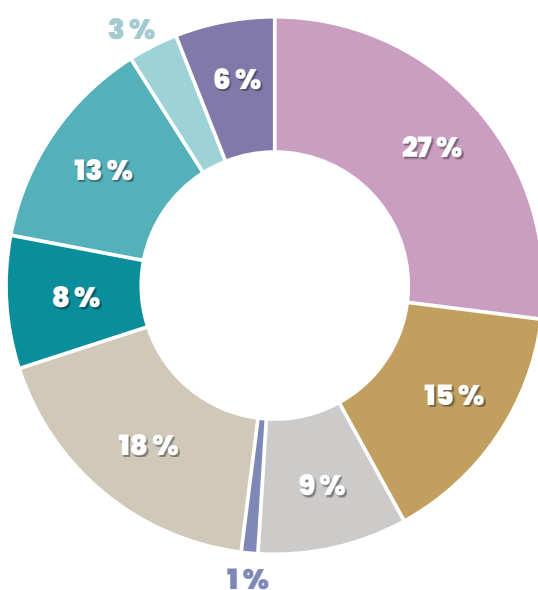
Dépenses de fonctionnement
et d'investissement tous budgets
(hors aménagement)



- Patrimoine
- Charges financières
- Subventions aux associations
- Subvention au CCAS
- Autres dépenses de gestion
- Personnel
- Autres dépenses d'investissement
- Remboursement d'emprunt

Budget annexe D'où vient l'argent ?

Dépenses de fonctionnement
et d'investissement tous budgets
(hors aménagement)



- Contribuables
- AC/DSC
- État
- Collectivités locales
- Autres sources
- Autofinancement
- Emprunt
- Retour TVA
- Usagers

CHÈRES CHARTRAINES, CHERS CHARTRAINS,

Malgré les injures, les menaces de la majorité municipale et les procédures judiciaires, depuis 3 ans, nous représentons assidûment les électeurs qui ont hissé la liste Chartres Écologie à 22 % des suffrages, nous donnant ainsi la responsabilité d'incarner la principale force d'opposition.

La politique menée par la majorité municipale apparaît comme celui de l'entêtement dramatique d'une politique digne des années 60: elle nie l'état d'urgence climatique et sociale qui devrait présider les politiques publiques à tous les échelons. Au lieu de préparer notre ville et d'accompagner ses habitants à un avenir solidaire et sobre, le maire de Chartres persiste dans le mépris des plus fragiles et la bétonisation croissante de la ville. En dépit du consensus scientifique et des observations les plus élémentaires, J-P Gorges renouvelle régulièrement des déclarations climatosceptiques et assimile l'écologie à un nouveau fascisme.

Depuis une décennie, Chartres a perdu 2000 habitants. Où est l'attractivité revendiquée par la majorité?

Nous avons constamment défendu la vision responsable, solidaire et créative portée par Chartres Écologie. Ceci nous a permis d'atténuer, de retarder, de corriger ou d'infléchir certaines décisions ou leurs conséquences.

Nous nous sommes efforcés de combattre les projets délirants de notre maire pour défendre des investissements au profit de l'entretien et de l'amélioration des infrastructures existantes, utiles à notre quotidien.

Nous n'avons cessé de combattre des projets de promoteurs immobiliers qui dénaturent notre ville quand la majorité municipale faisait preuve d'inventivité pour les développer.

Nous contestons sans relâche le choix de mettre la plupart des moyens de la ville de Chartres au profit d'un nouveau parc des expositions ou du complexe sportif et culturel proche de la gare. Nous revendiquons en revanche la nécessité d'investir dans l'entretien du Rigeard par exemple, fermé brutalement cet été pour une durée indéterminée, privant nos enfants d'un lieu formidable.

De la même manière, nous aurions privilégié la mise en sécurité des Jardins de l'Évêché fermés depuis plusieurs mois par la municipalité qui souhaite y construire un nouveau parking souterrain.

Aux manettes, nous aurions privilégié la végétalisation des écoles ou encore l'entretien de notre patrimoine culturel.

Pour autant, responsables et constructifs, nous nous sommes également évertués à proposer, initier et soutenir les politiques qui nous paraissaient aller dans le bon sens.

C'est dans cet objectif que nous avons proposé dès 2020 le passage de la ville à 30kmh ou encore le développement de nos réseaux de transports en bus avec la mise en œuvre du Bus à haut niveau de service.

De même, nous avons initié une collecte pour le peuple ukrainien en début d'année 2022 suite à la guerre menée par la Russie. Bien que refusant de prendre position pour condamner les belligérants, les élus de la majorité se sont résignés sous votre pression, à devoir mettre en œuvre une collecte à l'échelle de la ville.

Enfin, comment ne pas rappeler le travail quotidien pour la sauvegarde de notre patrimoine arboré qui est régulièrement menacé par les élus de la majorité ou leurs associés. À ce titre, un an après un combat acharné, nous sommes fiers de constater que nos trois marronniers centenaires sont toujours debout.

Les élus de Chartres Écologie: Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTE-REAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU
contact@chartresecologie.fr

Cette tribune ne nous est pas parvenue

Les élus de Chartres à gauche:
Jacqueline MARRE: jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST: boris.provost@ville-chartres.fr

UNE SITUATION FINANCIÈRE À SUIVRE

À l'occasion de cette tribune consacrée au rapport d'activité 2022 de la ville de Chartres, nous souhaitons revenir sur les faits marquants de cette année.

En 2022, la situation économique a été marquée par des défis majeurs, notamment en ce qui concerne l'inflation, le coût croissant de l'électricité et la hausse des salaires et de l'indice des fonctionnaires, ayant des répercussions significatives sur les collectivités locales.

C'est pourquoi, la situation financière de la ville de Chartres au titre de 2022 fait ressortir un excédent en baisse par rapport aux années précédentes. Il permet de financer la continuité des investissements engagés en début de mandat. Cependant, cela reste insuffisant pour financer l'intégralité des investissements. C'est pourquoi nous pouvons constater une hausse de près de 6 millions d'euros de l'encours de la dette au 31 décembre 2022.

Malgré cet excédent confortable, le poids de la dette s'alourdit avec un allongement de la capacité de désendettement passant de 8,8 années à 10,84 années. Ceci s'explique par un recours à la dette toujours en augmentation en solde net et un excédent en baisse par rapport aux années précédentes. Cette situation reste pour le moment contrôlée, cependant il faut rester vigilants pour les années à venir qui pourraient détériorer les équilibres financiers.

Nous l'avions déjà évoqué par le passé, le financement des grands projets par le biais d'emprunts impose de générer des excédents de fonctionnement important afin de pouvoir les rembourser sur le long terme. Nous espérons que les chiffres de 2023 viendront stabiliser cette situation. Dans le cas contraire, une baisse des charges de fonctionnement de la collectivité, ou bien une hausse des produits sera indispensable.

L'année 2022 a également été marquée par la continuité des grands projets de ce mandat, comme par exemple le Pôle Gare et le complexe culturel et sportif du Colisée, ou encore le nouveau parc des expositions. Comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes tribunes, en responsabilité, nous n'avons pas voté contre la finalisation de ces projets, dont l'avancée est trop engagée afin de ne pas les impacter.

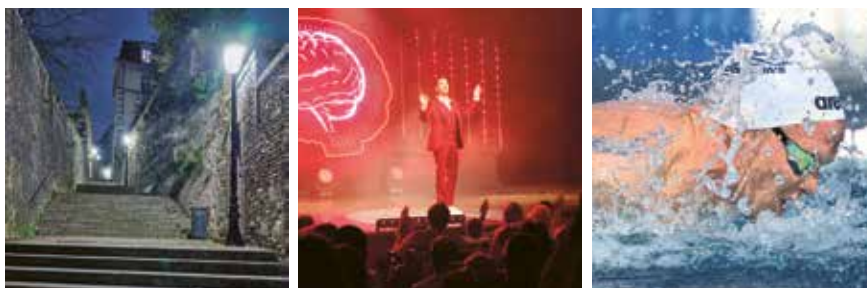
En 2023, la vigilance demeure essentielle pour la ville de Chartres face à l'évolution continue de la situation économique, et à l'impact en année pleine de certaines hausses ayant eu lieu en cours d'année 2022, afin de ne pas détériorer la situation.

Vous l'aurez compris, nous continuerons d'exercer notre vigilance de manière constructive afin de défendre les intérêts des toutes les Chartreuses et les Chartreux !

M. Fabien STANDAERT : fabien.standaert@ville-chartres.fr
Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN : sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr
M. Christophe CAPLAIN : christophe.caplain@ville-chartres.fr
 Suivez-nous également sur les réseaux sociaux : [@osonschartresautrement](#)

Cette tribune ne nous est pas parvenue

Ladislav VERGNE
ladislav.vergne@ville-chartres.fr



Invitation

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances et à la
Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2022
de la Ville

Lundi 16 octobre à 18 h 30

MPT La Cité de Rechèvres

Lundi 16 octobre à 20 h 30

MPT du Pont-Neuf

Mardi 17 octobre à 18 h 30

MPT des Comtesses

Mardi 17 octobre à 20 h 30

Hôtel de Ville – Salle Fulbert

Mercredi 18 octobre à 18 h 30

MPT de La Madeleine

Mercredi 18 octobre à 20 h 30

MPT des Petits-Clos

HÔTEL DE VILLE

Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
www.chartres.fr

